

Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

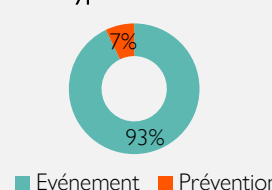
Le Tchad est l'un des plus grands pays d'élevage d'Afrique et compte près de 94 millions de têtes de bétails (Ministère de l'Elevage et des Ressources Animales, 2016). Cependant, le mode d'élevage est de type traditionnel extensif, caractérisé par la mobilité des animaux en quête de point d'eau et de pâturage (Madina A. Affadine, 2018). Ces ressources se réduisent en quantité et en qualité au fil du temps avec les effets des aléas climatiques et des actions anthropiques (PNUD et al, 2012). Ainsi, la forte pression sur les ressources tend à dégrader les rapports entre éleveurs et agriculteurs. Les conflits d'usage sont devenus récurrents, d'une part, entre agriculteurs et éleveurs, d'autre part, entre les éleveurs eux-mêmes. En effet, pour mieux comprendre la dynamique des mouvements de transhumance et son impact, l'OIM, à travers sa Matrice de suivi des déplacements (**Displacement Tracking Matrix – DTM**), a mis en place l'outil de suivi des mouvements de transhumance (**Transhumance Tracking Tool – TTT**) avec le réseau de la confédération des organisations professionnelles des pasteurs des acteurs de la filière bétail au Tchad (COPAFIB) et ses antennes d'organisations de relais pour faire le suivi dans les provinces d'intervention.

Le TTT permet de comprendre les dynamiques liées à la transhumance au Tchad en général, et plus particulièrement à l'Est du pays dans les provinces du Ouaddai, Salamat et Sila. Ainsi, cet outil s'articule sur trois composantes : le mécanisme d'alerte précoce, comptage des flux de transhumance, enquêtes et la cartographie.

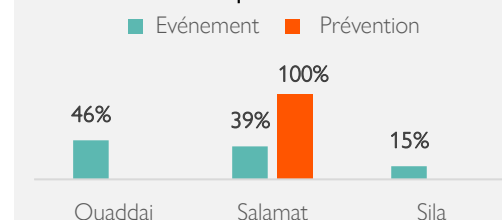
Le système d'alerte a pour objectif principal de collecter les informations sur les événements liés aux désastres naturels, aux conflits agro-pastoraux ainsi qu'à l'utilisation des ressources naturelles, d'avoir une idée des modes de résolution de conflits existants, mais aussi d'informer au plus tôt les partenaires (étatiques et non gouvernementales) sur les incidents et conflits liés à la transhumance afin de permettre leur prévention et /ou gestion. Ce rapport présente les données de l'outil d'alerte collectées par les informateurs clés pendant les mois d'octobre à décembre 2022 dans les provinces du Ouaddai, Salamat et Sila.

### TYPES D'ALERTE

#### Type d'alerte



#### Alertes par zone

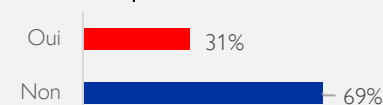


### CONSEQUENCES DES ÉVÉNEMENTS

#### Déplacement de population



#### Blessés ou pertes en vies humaines



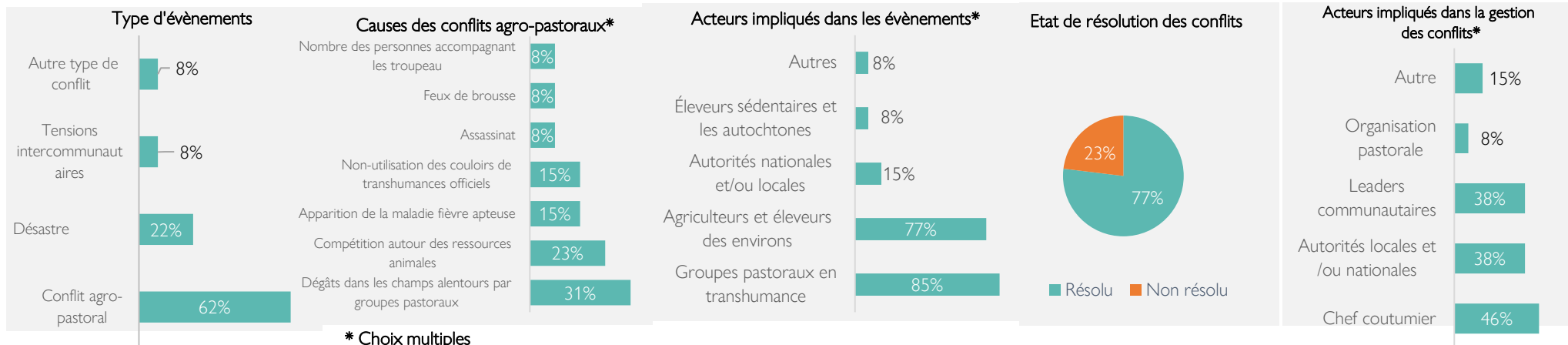
Pour ce qui concerne les alertes « préventions », une seule alerte a été signalée durant la période d'octobre à décembre 2022. En effet, l'alerte rapportée est un mouvement précoce. Selon les informateurs clés, le couloir de transhumance était inondé et inaccessible, donc les éleveurs voulaient emprunter une petite route mais les agriculteurs ont refusé par peur que leurs champs soient dévastés et une mésentente s'installe. Ce mouvement pouvait potentiellement entraîner des conflits agriculteurs-éleveurs et des tensions intercommunautaires. Le risque que ce mouvement entraîne un conflit a été estimé comme peu probable. Par ailleurs, l'ensemble des mouvements observés étaient interne, les troupeaux ont quitté la province du Ouaddai, ville d'Abeché vers la province du Salamat, ville d'Amtiman. Les risques liés au passage de ce mouvement pourraient entraîner une descente tardive des transhumants.

Les alertes « évènements » reçues concernent principalement les conflits-agro pastoraux (62%) et le désastre (22%). Les conflits agro-pastoraux sont dus à des dégâts dans les champs par des groupes armés non étatiques (31%), à la compétition autour des ressources animales (23%) et à la non-utilisation des couloirs de transhumances officiels (15%), et à l'apparition de la maladie fièvre aphteuse (15%). A ce jour, 77 pour cent des conflits sont résolus avec l'implication des autorités locales et/ou nationales (29%), des leaders communautaires (29%), des autorités locales et/ou nationales et des chefs traditionnels ou coutumiers (29%) à travers notamment la médiation sociale et l'assistance de la communauté avoisinant l'évènement.

### ALERTE PREVENTION

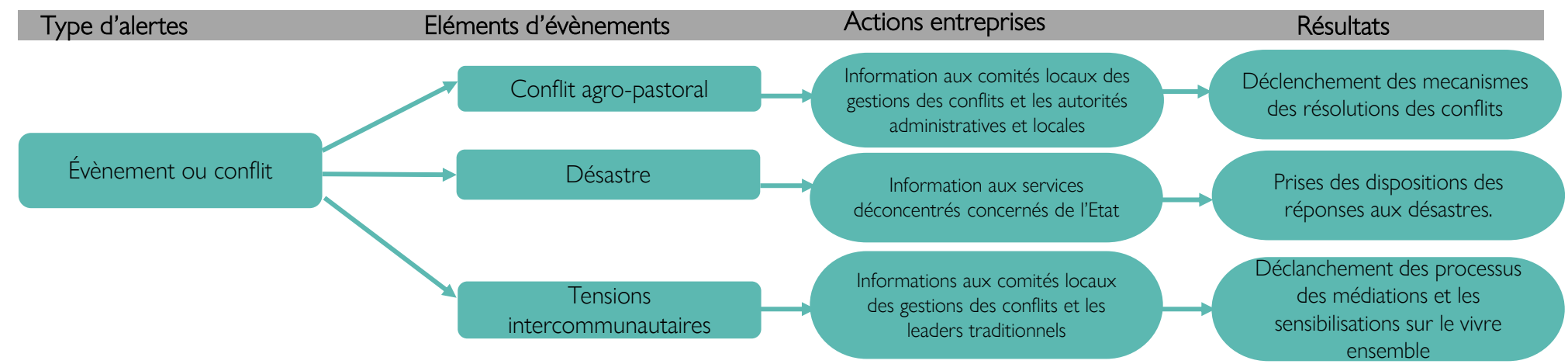
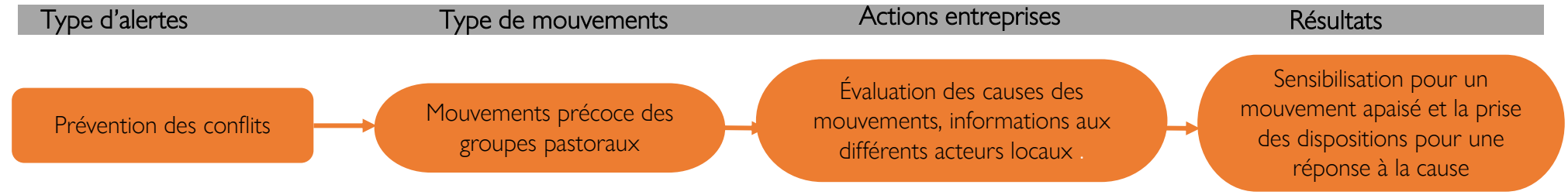
Type de mouvement	Probabilité que ce risque potentiel se concrétise	Conséquences probables	Acteurs impliqués pouvant être impliqués dans un potentiel évènement futur
Mouvement précoce	Peu probable	Mouvement/Passage précoce ou tardif des groupes pastoraux	Groupes pastoraux en transhumance

### ALERTES EVENEMENTS



Suite à la transmission des informations par les sentinelles aux points focaux des organisations pastorales (COPAFIB), à travers les points focaux, et après vérification de ces alertes, des actions sont entreprises par différents acteurs locaux afin d'apporter des solutions pour atténuer la situation conflictuelle indiquée par les « alertes événements » et d'éviter un conflit ou une tension majeure par les « alertes prévention ». De ce fait, selon les types d'alertes correspondent, des actions de résolution ou de prévention des conflits liés aux mouvements de transhumance. Ces actions constituent les réponses aux alertes.

**REPONSES AUX ALERTES « PREVENTION »**



En ce qui concerne les alertes de "mouvement", suite au partage d'informations par les sentinelles, les dirigeants locaux ont pris des décisions en organisant des conseils et des réunions avec les communautés d'éleveurs transhumants pour discuter des risques et de la potentialité de conflits avec les communautés agricoles plus loin le long des itinéraires de transhumance. Ces consultations ont abouti à des agropasteurs utilisant des voies de contournement, sur les conseils des dirigeants et des autorités locales, évitant ainsi des dommages potentiels aux terres agricoles et prévenant un éventuel conflit.

Des actions sont en cours afin d'obtenir des résultats satisfaisants dans la résolution de tous les conflits signalés par les alertes « événement » et l'anticipation de ce mouvement signalé par les alertes « prévention ». A noter que les organisations pastorales et les communautés paysannes, en concertation avec les autorités locales, contribuent à la résolution des conflits signalés par les alertes « événement » et à l'anticipation de tous les mouvements signalés par les alertes « prévention ». En effet, les membres de ces communautés répondent à certaines alertes liées aux conflits en apportant des solutions appropriées afin de favoriser une transhumance pacifique dans les différentes zones.